

N4103 - Conduite de transport en commun sur route

Appellations

- | | |
|--|--|
| ☐ Agent commercial / Agente commerciale de conduite transport en commun | ☐ Conducteur / Conductrice de mini bus de plus de 9 personnes |
| ☐ Chauffeur / Chauffeuse de bus | ☐ Conducteur / Conductrice de Petit Train touristique |
| ☐ Chauffeur / Chauffeuse de car | ☐ Conducteur / Conductrice de ramassage scolaire |
| ☐ Chauffeur / Chauffeuse de ligne transport de personnes | ☐ Conducteur / Conductrice de tramway |
| ☐ Chauffeur / Chauffeuse de ramassage de personnes | ☐ Conducteur / Conductrice de transport de troupes |
| ☐ Cocher / Cochère | ☐ Conducteur / Conductrice de trolleybus |
| ☐ Conducteur / Conductrice d'autobus | ☐ Conducteur / Conductrice de voyageurs réseau routier |
| ☐ Conducteur / Conductrice de bus | ☐ Conducteur / Conductrice machiniste |
| ☐ Conducteur / Conductrice de bus sur piste aéroport | ☐ Conducteur / Conductrice transport scolaire |
| ☐ Conducteur / Conductrice de bus urbain et interurbain | ☐ Conducteur-receveur / Conductrice-receveuse |
| ☐ Conducteur / Conductrice de car | ☐ Machiniste-receveur / Machiniste-receveuse |
| ☐ Conducteur / Conductrice de car grand tourisme | ☐ Traminot / Employée de tramway |
| ☐ Conducteur / Conductrice de car tourisme | |

Définition

Réalise le transport en commun de personnes, en service urbain, interurbain, régional, national ou international, selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens et des personnes et les impératifs de délai et de qualité.

Peut effectuer des opérations dans le cadre de circuits touristiques ou de voyages (itinéraire, prestations hôtelières, formalités douanières, commentaire touristique,...).

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Un CAP agent d'accueil et de conduite routière peut en faciliter l'accès.

Les permis D, D1, D1E, DE (précédemment D et ED) pour la conduite de véhicules transport en commun de plus de 9 places complétés par la Formation Initiale Minimum Obligatoire -FIMO- option « voyageurs » sont exigés. Un renouvellement périodique de la FIMO par la Formation Continue Obligatoire -FCO- est exigé.

Une carte chronotachygraphe est obligatoire pour la conduite de véhicules de transport de voyageurs de plus de 9 places.

Des permis ou habilitations spécifiques (permis T « piste aéroportuaire », habilitation tramway, ...) peuvent être requis.

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- peut être requise.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est généralement exigé.

La pratique d'une langue étrangère peut être demandée (transport international).

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de transport, d'agences de tourisme, de collectivités, d'administrations, de l'armée, en contact avec une clientèle diversifiée (passagers transport en commun, scolaires, personnels d'entreprise, ...) et en liaison avec les personnels de la structure (personnel d'exploitation, responsable de ligne, contrôleur, ...).

Elle peut s'exercer en horaires fractionnés, les fins de semaine, jours fériés, de nuit et impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours.

Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs
☐ Préparer le véhicule, repérer le parcours et prévoir les aléas ☐ Accueillir, renseigner les passagers et les assister si besoin ☐ Encaisser le montant d'une vente ☐ Contrôler les titres de transport ☐ Conduire des passagers selon un parcours/circuit prédéfini ☐ Renseigner les documents de bord d'un véhicule ☐ Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule et effectuer le nettoyage ☐ Déclencher les mesures d'urgence en cas d'incident	☐ Techniques de prévention et de gestion de conflits ☐ Règles de sécurité des biens et des personnes ☐ Réglementation du transport de personnes ☐ Caractéristiques du chronotachygraphe ☐ Lecture de carte routière ☐ Utilisation de matériel de navigation ☐ Principes de la relation client ☐ Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs - SAEIV

Compétences spécifiques

Savoir-faire	Savoirs
☐ Réaliser des déplacements aéroportuaires ☐ Réaliser des déplacements internationaux ☐ Réaliser des déplacements interurbains ☐ Réaliser des déplacements nationaux ☐ Réaliser des déplacements régionaux ☐ Réaliser des déplacements urbains	
☐ Transporter du personnel d'entreprise ☐ Transporter des personnes à mobilité réduite ☐ Transporter des scolaires	
☐ Conduire un autobus articulé ☐ Conduire un autobus à deux niveaux ☐ Conduire un autocar de tourisme ☐ Conduire un Trolleybus ☐ Conduire un fiacre	☐ Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) ☐ Formation Continue Obligatoire (FCO) ☐ Habilitation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Compétences spécifiques

Savoir-faire	Savoirs
☐ Conduire un Petit Train Touristique ☐ Conduire un tramway ☐ Conduire un véhicule nécessitant un permis T « piste aéroportuaire »	
☐ Réaliser le règlement de prestations de services ☐ Effectuer le repérage d'un parcours touristique	☐ Réglementation des douanes ☐ Formalités douanières
☐ Commenter le circuit touristique aux passagers	☐ Géographie du tourisme
☐ Assurer une maintenance de premier niveau ☐ Réaliser l'entretien du matériel	☐ Maintenance de véhicules ☐ Maintenance de premier niveau ☐ Mécanique automobile

Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
☐ Agence de tourisme ☐ Collectivité territoriale ☐ Entreprise de transport ☐ Entreprise publique/établissement public	☐ Armée	

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ☐ Toutes les appellations	N4102 - Conduite de transport de particuliers ☐ Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ☐ Toutes les appellations	N4104 - Courses et livraisons express ☐ Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ☐ Toutes les appellations	N4105 - Conduite et livraison par tournées sur courte distance ☐ Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ☐ Toutes les appellations	N4302 - Contrôle des transports en commun ☐ Toutes les appellations

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ■ Toutes les appellations	D1204 - Location de véhicules ou de matériel de loisirs — Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ■ Toutes les appellations	D1404 - Relation commerciale en vente de véhicules — Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ■ Toutes les appellations	J1305 - Conduite de véhicules sanitaires — Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ■ Toutes les appellations	K2110 - Formation en conduite de véhicules — Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ■ Toutes les appellations	N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance — Toutes les appellations
N4103 - Conduite de transport en commun sur route ■ Toutes les appellations	N4204 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes — Toutes les appellations